

## Eugénèse humaine

Doc	a071010
Date de publication	16/12/1995
Origine	NR
Thèmes	Insémination artificielle

### "Eugénèse humaine"

Un groupe de travail hollandais "Eugénèse humaine" projette d'ouvrir, en Belgique, un "Centre de présélection du sexe" et demande la position de l'Ordre des médecins concernant d'admissibilité d'un tel "Centre" en Belgique.

#### Avis du Conseil national :

En sa séance du 16 décembre 1995, le Conseil national de l'Ordre des médecins a examiné votre courrier du 11 octobre 1995 concernant la position déontologique de l'Ordre des médecins au sujet de l'admissibilité en Belgique d'une institution faisant une présélection du sexe de l'enfant à naître par séparation et purification des spermatozoïdes et insémination artificielle.

Juger de la valeur scientifique et de l'efficacité de votre méthode n'est pas de la compétence du Conseil national de l'Ordre.

La déontologie médicale, en Belgique, s'oppose à toute forme de discrimination, y compris de sexe, et à la participation de médecins à de tels systèmes, ceci en conformité avec les principes éthiques de la Santé.

La seule exception au choix du sexe de l'enfant à naître n'est admissible que dans certaines maladies graves héréditaires liées au sexe : dans ces cas seuls, les Centres de génétique existant en Belgique s'occupent de ce problème et utilisent des méthodes scientifiquement éprouvées.

En conclusion, le Conseil national marque son opposition à l'installation en Belgique d'un Centre tel que vous le proposez.